



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134004>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-134004**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-131714

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental de la Gironde

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22330001300016

**Ville :** Bordeaux

**Code postal :** 33074

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE - ENERGIE MANAGER

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90713000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre est exécutoire à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31/12/2026. Il pourra ensuite faire l'objet de 3 reconduction(s) tacite (s) d'un an au 1er janvier de chaque année sans que son terme ne puisse excéder le 31/12/2029. Le prestataire ne peut s'y opposer. L'éventuelle décision de non reconduction sera notifiée dans un délai maximal de 2 mois avant la date de fin de la période considérée et n'ouvrira pas droit à indemnité au titulaire. La reconduction de façon anticipée pourra également avoir lieu en cas d'atteinte du montant maximum au cours de ladite période. Dans ce cas, une notification écrite de la reconduction sera adressée au titulaire. S'agissant d'un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles, les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du présent accord-cadre. Le présent accord-cadre est mono-attributaire

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 50% Valeur environnementale : 10% Prix : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 09/01/2026 à 16h00, lire 23/01/2026 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2025**